

05 Question de Mme Katrin Jadin au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "l'impact de la récente sécheresse sur l'agriculture" (n° 5861)

05.01 **Katrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, un certain temps s'est écoulé depuis le dépôt de ma question, le 16 juillet dernier. Je vous la livre telle qu'elle était rédigée à l'époque.

Les agriculteurs belges sont confrontés à une importante sécheresse, résultant d'un déficit d'eau depuis le début du printemps et la récente vague de chaleur. Les récoltes en souffrent, les cultures sont très en retard, les animaux manquent de nourriture dans les pâturages et les agriculteurs seront également confrontés, plus tard dans l'année, à une pénurie de fourrages. La pluie qui tombe sur le pays, depuis quelques jours, n'est pas suffisante. Il faudrait beaucoup d'eau pendant plusieurs semaines, encore que cela ait des effets négatifs sur la prochaine récolte de céréales.

Ma question est simple: quelles solutions peuvent-elles être envisagées pour venir en aide aux agriculteurs en détresse?

Ceci étant, monsieur le président, nous avons eu de nombreuses discussions auxquelles j'ai participé durant l'été, au mois d'août en particulier. Je comprendrais donc si le ministre devait synthétiser sa réponse. Au demeurant, il me semble que cette question aurait pu être supprimée. Il me semble l'avoir abordée lors de la discussion générale.

05.02 **Willy Borsus**, ministre: Monsieur le président, je serai bref.

Madame Jadin, la sécheresse printanière, qui fut assez sévère, a principalement touché les régions herbagères.

Comme du temps s'est écoulé depuis le dépôt de votre question, cela nous donne l'occasion d'examiner les conséquences sur la production de céréales et de betteraves – puisque la saison de récolte est bien entamée. L'impact a pu être corrigé par les conditions météorologiques ultérieures. En revanche, dans les zones herbagères, la sécheresse n'a pu être adoucie.

Dès lors, il me paraît important que les agriculteurs – s'ils ne l'ont déjà fait – puissent recourir aux dispositions de constat de sécheresse que les communes et les commissions agricoles locales peuvent activer, de manière à pouvoir solliciter le Fonds des calamités publiques agricoles. C'est le conseil que j'ai donné à plusieurs d'entre eux. Il appartiendra alors aux autorités régionales, qui sont désormais compétentes en ce domaine, de se positionner.

Enfin, il faudra tenir compte de cet aspect lors de la fixation des barèmes fiscaux pour l'année concernée au cours des négociations qui sont traditionnellement menées entre les organisations agricoles et le ministère des Finances.

Pour le reste du dossier, je renvoie aux discussions que nous avons eues au sujet de la crise agricole.

05.03 **Katrin Jadin** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre pro-activité.

Votre réponse est rassurante et recoupe quelques échos que j'ai recueillis récemment. J'espère que nous pourrons constater en janvier que les dégâts auront été limités autant que possible.